



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance du LUNDI 21 MAI 2018 - 18h00.

Nombre de membres:	31
Membres absents :	8
Membres présents:	23

LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
1^{ère} Réunion du lundi 21 mai 2018 - 18h00

Liste de présence - Emargement

PERSONNEL DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION			
Attaché de Coop. pour le Français (en représentation du COCAC)	Yann LORVO А. Яннел ВукчеТ		<i>Buckler</i>
Chef d'établissement, Président	Joachim DE SOUSA		<i>JDS</i>
Proviseur Adjoint	Jean-Christophe ORAIN		<i>JCO</i>
Provisure Adjointe	Ana CARO		<i>AC</i>
Directeur français du Premier Degré	Jean-Marc FERRER		<i>JMF</i>
Directrice argentine du Premier Degré	Maria Rosa FRANCESCHINI		<i>MR</i>
Directeur administratif et financier	Manuel BAUTISTA		<i>MB</i>
Conseiller Principal d'Education	Thierry FABIANO		<i>TF</i>
REPRESENTANTS DU PERSONNEL			
	TITULAIRE(S)		SUPLÉANT(S)
Personnels enseignants du Premier Degré	Cécile de SANTA COLOMA	<i>CSC</i>	Romina MADEO
	Jean-Christophe BENISTAND		Florence AUBERT
	Silvina FERRARI	<i>SF</i>	Elvira CIBOTTI
Personnels enseignants du Second Degré et de Vie Scolaire	Didier FOULARD	<i>DF</i>	Nicolas PRIMOT
	Brice LEBRE	<i>BL</i>	Déborah VALDMAN
	Paula SARACINO	<i>PS</i>	Sebastian BARRASA
Personnels administratifs et de service	Jorge SANCHEZ		Selva GALVAN
	Mariela FERNANDEZ		

1 / 2

Liste de présence - Emargement

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			
	TITULAIRE(S)		SUPLÉANT(S)
	Ignacio TEDESCO	<i>IT</i>	Florencia BULLRICH
	Martina BORTHABURU	<i>MB</i>	M. Verónica BERTORA
	Florencia AZUBEL		Hubert LOYER
	Paula SCAGLIONE		Laura CASASNOVAS
	Pablo PEREL	<i>PP</i>	Soledad SANTAMARIA
	Carlos MATEOS	<i>CM</i>	Graciela FERRAS

REPRESENTANTS DES ELEVES			
	TITULAIRE(S)		SUPLÉANT(S)
	Canela SCHAPIS - 3B		Luca GERSCHEL - 3C
	Paloma VERA - TS2	<i>PV</i>	Maylis ACHARD - TES

REPRESENTANTS QUI SIEGENT A TITRE CONSULTATIF			
	Consul Général de France (ou son représentant)	Julien BOUCHARD	<i>JB</i>
		Michèle GOUPIL	<i>MG</i>
		Marc JAMIN	<i>MJ</i>
	Conseillers Consulaires	Michel MENINI	<i>MM</i>
		Vincent CHEVALIER	<i>VC</i>
	Présidente des Anciens Mermoz	Patricia PELLEGRINI	<i>PP</i>
	Vice-Président du CVL	Sebastian LAQUERRE-1L-	<i>SL</i>

2 / 2

Le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Établissement et remercie les membres présents pour leur participation.

Le secrétariat est assuré par Mmes M. Pia Lacaze et Paula Saracino

Il présente l'ordre du jour qui est adopté :

- 1) Installation du nouveau Conseil d'Établissement.
 - 2) Approbation du compte-rendu du Conseil d'Établissement du 5 décembre 2017.
 - 3) Désignation des membres des différentes commissions et conseils.
 - 4) Bilan de rentrée.
 - 5) Exécution financière (COFI) de l'exercice 2017
 - 6) Rapport vie scolaire.
 - 7) Présentation chartes et conventions liées à la mise en place des « Chromebook ».
 - 8) Divers.
 - Point sur el voyages scolaires.
 - Point d'information « sécurité ».
-

1) Installation du nouveau Conseil d'Établissement.

M. le Proviseur propose de faire un hommage de Mme Suzanne THIAIS, conseillère consulaire et membre du Conseil d'établissement, journaliste, ancien agent de droit local de l'ambassade de France en Argentine, décédée à Buenos Aires le samedi 10 mars 2018 et on l'applaudit pendant 15 secondes.

Le Proviseur présente l'ordre du jour qui est adopté. Il présente la liste des nouveaux membres élus au Conseil d'Établissement et souhaite la bienvenue à tous (anciens et nouveaux membres).

2) Approbation du compte-rendu du Conseil d'Établissement du 5 décembre 2017.

Le compte-rendu du Conseil d'Établissement du 5 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

3) Désignation des membres des différentes commissions et conseils.

Les listes des diverses commissions, comités, conseils sont complétées.

Le Proviseur informe que la CHS est scindée en Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CT) et Commission hygiène et sécurité de la communauté scolaire (CS).

4) Bilan de rentrée.

Le Proviseur fait un point sur les prochains départs des personnels

Manuel BAUTISTA, DAF,
Frédéric BOSSER, EEMCP2 Mathématiques,
Ana CARO, Proviseure-adjointe,
Béatrice ESPANET, EEMCP2 Sciences Physiques,
Virginie GIROUX, Professeur des Ecoles
Catherine OLLIER, Professeur d'Anglais
Jean Christophe ORAIN, Proviseur-adjoint,
Louise MARET, documentaliste,
Françoise MATTOSSI, IEN,
Nicolas PUZENAT, EEMCP2 Lettres,
Moïse SANTIAGO EEMCP2 Espagnol,
Barbara SOUBANNIER, Professeur d'Anglais et
Silvia ANTA et Luis TERAN personnels de service.

Fin 2017 le Lycée comptait avec 1405 élèves

A la rentrée 2018 le Lycée compte avec 1438 élèves, soit 33 élèves de plus entre les 2 périodes de rentrée.

Il faut voir quand même que les effectifs ont changé au cours de l'année, donc en octobre 2017 il y a un peu plus d'élèves en maternelle.

Par rapport à Mai 2018, il y a en Maternelle plus de 10 élèves, pour le Collège il y a une dizaine d'élèves qui sont rentrés entre la rentrée 2018 et octobre 2017, ce qui fait que nous avons à ce jour 1438 élèves.

Le NOMBRE DE DIVISIONS n'a pas changé :

- Maternelle : 12 divisions
- Elémentaire : 20 divisions
- Collège : 16 divisions
- Lycée : 13 divisions
- TOTAL : 61 divisions**

Mme Bullrich demande combien d'élèves sont entrés de Martinez. Le Proviseur informe que 23 élèves en 2017, et 35 en 2018. Tous les élèves de Martinez ont été quasiment inscrits, au total 14 et l'année d'avant 4 ont été inscrits. Le Proviseur rappelle qu'ils sont exonérés des frais d'inscription, mais si la famille décide qu'un élève d'une autre classe soit inscrit, il n'y a pas d'exonération.

LE POURCENTAGE par NATIONALITÉS

182 Français, 17%- 374 Franco-Argentins, 48%-774 Argentins, 50%-108 Tiers, 7/8%

182	12,66%
374	26,01%
774	53,82%
108	7,51%
1438	100,00%

5) Exécution financière (COFI) de l'exercice 2017

Le COFI 2017 est présenté par Monsieur BAUTISTA, Directeur Administratif et Financier.

Les Documents budgétaires ont été transmis quelques jours avant aux membres du Conseil d'établissement afin qu'ils puissent en prendre connaissance et les étudier.

Dans le dossier, figure un document complémentaire avec des graphiques et des pourcentages.

-1 colonne intégrant l'aide à la scolarité et l'autre non (intermédiaires).

INTRODUCTION

- Compte financier retrace l'exécution budgétaire et comptable de l'exercice.
- L'Acte juridique a été approuvé par le Conseil d'Administration de l'AEFE au mois de mars 2018 (pour l'ensemble des EGD).
- L'exécution 2017 a été marquée par une légère hausse des effectifs : on y reviendra.
- L'inflation : a été maintenue à un niveau élevé (autour de 25%) même si une légère décélération a pu être constatée.
 - o Le taux de change a fortement évalué en raison d'une dévaluation du peso de 21 % : passé de 16,89 à 20,45 pesos pour 1 euro.
- Le présent compte financier intègre les activités du Lycée mais également le service de la mutualisation de zone (AMLASUD). Point rapide fait dans un deuxième temps.
- Audit comptable réalisé par un cabinet privé comme chaque année. Les recommandations et conclusions sont parvenues et sont positives pour l'établissement.

RECETTES

- Différenciées par **Financements Etat** et **Recettes propres**.
- **Le montant global des recettes : 203 172 395 pesos :**
 - o Chiffre quasi identique aux prévisions budgétaires : à 650 000 pesos près.

RECETTES PROPRES

Les frais de scolarités ont été augmentés de 25% en 2017

- Le nombre total d'élèves a oscillé entre 1 390 et 1 400 élèves au cours de l'exercice
 - o Budget : 1 390 élèves.
- L'augmentation globale de cette masse / 2015 : 26%.
- Rappel point d'équilibre : autour de 1 460. Nous en sommes encore loin.

Les autres droits de scolarité

- Essentiellement les droits de demi-pension et les droits de première inscription.
 - o **Demi-pension :**
 - Hausse de la masse de 47% alors que les frais de Demi-Pension avaient augmenté de 25%.
 - Surtout augmentation de la fréquentation.
 - o **Les DPI :** les augmentations (17%) ont été freinées mais la masse en hausse de 46%.

Les autres recettes propres

- **Autres produits d'activité annexes :** 7,06 millions \$. Comptabilise les activités périscolaires, l'ensemble des voyages scolaires.
 - o L'offre de voyages scolaires : forte augmentation.
- **Autres prestations de services :** intérêts moratoires versés par les familles pour retard de paiement.
 - o De nombreuses familles proposent des échéanciers de paiement = gel des pénalités.
- **Produits divers gestion courante :** 210 000 pesos
 - o Reversements divers.
 - o Reversements factures de Sodexo

LES FINANCEMENTS DE L'ETAT

L'aide à la scolarité

- Financent les frais de scolarité à hauteur de 11%.
- **185 élèves boursiers AEFÉ.**
- **L'enveloppe de l'aide à la scolarité** (16 653 725 pesos, soit près de 813 000 euros) augmente de 8 %.
- De plus, l'établissement a alloué l'équivalent d'une trentaine de bourses à travers la Fondation culturelle pour frais de scolarités et voyages.

Les autres subventions de l'AEFE

- Gestion de la déconcentration des voyages (billets d'avion gérés pour les personnels expatriés en Argentine).
- Subventions pour actions pédagogiques pilotes (APP Projet d'Etablissement).
- **Rappel :** financement global de l'AEFE à hauteur de 30% des charges de fonctionnement.

DEPENSES

Pas de commentaires de l'ensemble des postes mais présentation et éclairage d'un certain nombre de postes de dépenses. **Les dépenses totales ont été en hausse de 30%.**

L'ENVELOPPE PERSONNEL (masse salariale locale)

- Dépenses salariales des recrutés locaux (121 ETP) : **en hausse de 28%** pour **25% prévu**.
- Augmentations en 2 temps :
 - o mars et août 2017 / enseignants.
 - o mars 2017 / non enseignants.
- Masse seule qui correspond à 47% de l'ensemble des dépenses (1 partie des dépenses salariales).

L'ENVELOPPE FONCTIONNEMENT

- En augmentation de 29%.

EXCELLENCE EDUCATIVE (EDU 1)

- Evolution de + 61% seulement en raison d'une forte augmentation des dépenses pour voyages scolaires.
- Restauration élèves (EDU 121) : hausse de 54%. Déjà évoqué au niveau des recettes.
- Les dépenses d'enseignement (EDU 131) : en hausse également + 25%.
 - o Les dépenses pédagogiques (voir graphique) : 4% de la dépense totale.
- La Formation Continue reste une priorité avec une hausse de 77%. La participation de l'établissement au réseau : 1% de la masse salariale (644) + FC interne.

ACCOMPAGNER ET FAIRE VIVRE LE RESEAU (RES 2)

Le poste de rémunération des personnels résidents

- Le montant s'est stabilisé et a même baissé : 16 653 725 pesos.
 - o Plusieurs personnels résidents absents.
 - o Paiement par anticipation / trésorerie. Mouvements yoyo du peso / euro. On en a profité.
- Le taux de participation aux salaires des résidents à 44% : maintenu par l'AEFE afin, notamment, de soutenir l'effort de l'établissement pour le projet immobilier.
- Le nombre **d'heures supplémentaires** est en forte hausse à nouveau : +36%.
 - o Remplacement systématique des absences des personnels enseignants (congés maladie, participation à des stages de formation continue, accompagnement voyages scolaires).

La PFC

- 6 % des frais de scolarités. A partir de 2018 : 9%.

L'enveloppe de l'aide à la scolarité

- Augmentation limitée à 7%.
- 185 élèves boursiers AEFE. Déjà évoqué.
- 30 élèves soutenus par la Fondation (voyages et scolarités).
- **Près de 30% des élèves aidés** au Lycée Mermoz.

MODERNISATION (SUP 3) (support et immobilier)

En hausse globale de 46%.

- Viabilisation (SUP 325) : en hausse importante + 42%.
 - o Fin du subventionnement par l'Etat argentin.
- Entretien mobilier et prestations externes (SUP 326) : entretien en hausse de 31%. Gros effort cette année encore (luminaires et faux plafonds dans les salles de classe notamment).
- Equipements et fournitures administratives (SUP 331) : hausse importante. Effort sur le mobilier scolaire dans plusieurs salles de classe au Secondaire.
- Frais de gestion courante (SUP 332) : gros travail pour contenir ces frais : +5%.
 - o Primes d'assurance, contrats d'honoraires, frais et commissions de banque.
- Charges exceptionnelles et financières (SUP 353) : Versement des 2% des frais de scolarité et des intérêts moratoires à la Fondation Mermoz : + 31 % / 2016.
 - o Intérêts moratoires à la baisse / échéanciers de paiements.
- Entretien et prestations / sécurité (SUP 363) : 3 502 000 \$ Soit + 34%.
 - o Pour Mermoz : seulement le contrat de gardiennage 24h/24 de l'établissement.

L'ENVELOPPE INVESTISSEMENT

Enveloppe qui est en forte hausse.

- Efforts dans le domaine informatique : + **124 %**.
 - o Matériel informatique à parité primaire et secondaire : + 91%.
 - o Installation du wifi sur le bâtiment du secondaire : 2 400 000 pesos.
 - o Achat voiture : 250 000 pesos.

SYNTHESE ET RESULTAT

- Les dotations aux amortissements : 2 074 649 pesos.
- Pertes et gains au change : voir chiffres.
- Une reprise de provision en 2017 : indemnisation partielle d'un enseignant.
- Le résultat de l'exercice du Lycée Mermoz est **excédentaire de 11 278 275 pesos**.
 - o Total recettes fonctionnement encaissées – dépenses fonctionnement décaissées.
- Exprimé en pourcentage et rapporté aux dépenses de fonctionnement annuelles : **représente 5,8 % et 21 jours de fonctionnement**.

La capacité d'autofinancement (CAF) 13 151 164 pesos

- Disponibilités dégagées par l'établissement (Résultat + dotations aux amortissements et aux provisions – reprise sur provisions).

FONDS DE ROULEMENT

- En hausse de **8 999 376 pesos**.
- **51 165 796 pesos** (2 502 000 euros) au 31/12/2017
- FDR représente **94 jours de fonctionnement**.
 - Le FDR minimal : 45 jours.

BILAN

- **Les créances**
 - Issues des familles débitrices : relativement importantes.
 - Montant de **2 489 476 pesos (121 735 euros)** comptabilisé à la date d'arrêt du compte financier, au 16 décembre 2017.
 - Aujourd'hui : montant beaucoup moins élevé (2 impayés / année scolaire 2017 : 260 000 pesos).
 - Le reste des créances (168 679 pesos) correspond aux remboursements attendus en provenance de l'AEFE sur la Déconcentration des Voyages.
- **Les dettes** constituées de différents éléments :
 - **Des avances sur frais de scolarité** pour le prochain exercice. Il s'agit là des DPI correspondant à l'exercice 2018.
 - **Des reliquats de subventions** : aides à la scolarité et d'actions pédagogiques pilote non dépensées en 2017.

CONCLUSION

- **Contexte économique complexe et incertain** à court et moyen terme,
- Le Lycée Mermoz s'est doté des moyens de financer ses besoins de fonctionnement et notamment pédagogiques.
- A pu réaliser des investissements immobiliers importants sur ses fonds propres et se trouve en mesure de faire un appoint financier important au projet immobilier en cours (sujet explicité plus haut).
- **Priorité de l'établissement, pour les années à venir** : continuation du projet immobilier.
 - Ne pourra cependant se poursuivre que si une correction monétaire alliée à une baisse significative de l'inflation se concrétise.

POINT MUTUALISATION

- 25 stages dont 2 inter-régionaux.
- Excédent de 1 134 889 pesos soit 55 500 euros.

6) Rapport Vie Scolaire au 21 Mai 2018

Le bilan est présenté par M. Thierry Fabiano, Conseiller Principal d'Education (CPE).

La période annuelle de référence choisie correspond au premier trimestre 2018

1- Dotation et fonctionnement du service vie scolaire : Le service de la vie scolaire est composé de :

- Un CPE
- 7 assistants d'éducation

2- Absentéisme :

Ce premier trimestre 2018 a été marqué par un taux d'absentéisme en légère baisse par rapport à l'année scolaire précédente : 5% (tout compris : absences justifiées, non justifiées et tous motifs confondus). Il était de 6% sur le premier trimestre 2017.

Ce taux d'absentéisme demeure un peu élevé par rapport à la France 4% (taux qui était le nôtre en 2015).

Depuis trois ans (de 2016 à 2018), nous avons deux moments marqués :

- 1- Les familles autorisent leurs enfants à s'absenter pour assister au Festival "Loollapalooza" où nous avons eu plus de 18% d'absentéisme durant ces deux jours.
- 2- Anticipations des départs en voyage des familles pendant la période des vacances du mois de mai. Nous avons eu pour cette période 12% d'absentéisme.

Tableau 1 : évolution de l'absentéisme, premier trimestre

2015	2016	2017	2018
4%	5%	6%	5%

Tableau 2 : Taux établissement, année scolaire

	Taux Établissement
2014	8%
2015	7%
2016	6,5
2017	6,5

A noter :

- Chaque absence est signalée aux parents par téléphone ou par mail par le service de vie scolaire. Il est parfois difficile de connaître les motifs de certaines absences car les familles ne communiquent pas avec le lycée et conséquence les élèves ne passent pas systématiquement par la vie scolaire. Depuis maintenant deux ans nous avons mis en place une procédure. Les assistants d'éducation vont chercher les élèves qui n'ont pas régularisé leurs absences afin d'en justifier le motif ; seulement après cette démarche ils sont ensuite acceptés en cours.

Retards

Même si notre service reste vigilant, les retards restent un problème majeur au sein de l'établissement. Sur 3 ans, les indicateurs sont les suivants : 1333 retards en 2015 ; 1454 en 2016, 854 en 2017 et déjà **930 en 2018**. Pour 5 retards, l'élève est mis en retenue de 1 heure.

Remarque : pertinence de la mise **en retenue** sachant que, même si le nombre de retards a diminué sur 4 ans, il reste élevé.

Quelle(s) solution(s) adopter ?

Depuis maintenant deux ans nous avons avancé l'horaire de l'ouverture de la porte pour faciliter l'arrivée à l'heure des élèves. Les élèves peuvent arriver dans l'établissement à 8h10 et non 8h20. Mais les retards persistent.

Nous allons faire la proposition suivante au prochain CE pour les élèves du secondaire. Dès que le CPE fermera la porte de l'établissement à 8h30, les élèves ne seront plus acceptés en cours. Ils seront conduits en salle de permanence jusqu'au prochain cours.

Tableau 3 : évolution du nombre des retards au 1er trimestre

1er trimestre 2015	1er trimestre 2016	1er trimestre 2017	1er trimestre 2018
1333 35%	1454 39%	854 24%	930

Tableau 4 : Nombre des retards sur l'année scolaire

Année 2015	Année 2016	Année 2017
3718	3670	3460

Animations éducatives :



Depuis la rentrée 2015, les délégués avec le CVL (le Conseil de la Vie lycéenne), ont bénéficié d'une formation dispensée sur l'année (livret du délégué) et axée principalement sur la communication, la prise de parole et le rôle des délégués dans la vie de la classe, de l'établissement et des instances de l'établissement (conseil de classe).

Le CVL a particulièrement été sensibilisé dans le cadre de notre projet d'établissement sur l'axe N°4, le BIEN VIVRE au lycée.

Le CVL a été le relais de plusieurs actions auprès de leurs camarades et a eu un réel rôle d'impulsion positif :

- Prévention aux Harcèlements
- Prévention des conduites à risques
- Accueil des nouveaux élèves
- Aides aux devoirs...

L'infirmierie

Passages à l'infirmierie

Au 1er trimestre 2015 nous avons 659 passages au service de l'infirmierie contre 856 pour le premier trimestre 2016, soit une augmentation de 197 passages. Pour ce début d'année scolaire **2018**, il semblerait comme en 2017 le nombre de passage reste stable. Le travail de prévention commencé par l'infirmière a été positif.

Tableau 3 : évolution du nombre des passages au service de l'infirmierie

1er trimestre 2015	1er trimestre 2016	1er trimestre 2017	1er trimestre 2018
659 33%	856 37%	470 23%	480

Tableau 4 : Nombre de passage au service de l'infirmierie

Année 2015	Année 2016	Année 2017
1998	2287	2010

La demi-pension

Actuellement nous avons 369 élèves $\frac{1}{2}$ pensionnaires, contre 320 en 2017, soit 56% des élèves du secondaire qui prennent leurs déjeuner au restaurant scolaire. Ce sont 49 élèves supplémentaires qui viennent déjeuner en ce début d'année scolaire.

Tableau 5 : nombre d'élèves à la demi-pension

1er trimestre 2016	1er trimestre 2017	1er trimestre 2018
287	320	369

Conclusion

Sur ce premier bilan :

- Un taux absentéisme en **baisse de 1%**,
- Des retards en **augmentation**
- Des passages au service de l'infirmierie **en stabilité**
- Une **augmentation** du nombre d'élèves $\frac{1}{2}$ pensionnaires (+ 49 élèves).

7) Présentation chartes et conventions liées à la mise en place des « Chromebook ».

M. Jean-Christophe ORAIN, Proviseur-adjoint, présente la mise en place des « Chromebook », ordinateurs portables tactiles qui seront remis aux élèves.

Il rappelle que c'est un projet qui est né il y a deux ans, à la faveur de la réforme du collège.

Nous avons imaginé à l'occasion des changements de programmes scolaires associés à cette réforme de faire le choix de manuels numériques comme cela a été le cas dans plusieurs établissements scolaires.

Bien évidemment il n'agit pas de faire l'acquisition de quelques 400 à 500 machines pour le seul usage de manuels scolaires, numériques mais pour en développer bien d'autres et modifier la relation et la communication professeur / élève.

Le lycée français de Mexico s'est équipé voilà deux ans d'un investissement comparable, en achetant 1000 Chromebook pour les collégiens. Ils en sont très satisfaits. Ils poursuivent le projet à la rentrée prochaine avec l'équipement des lycéens. Le lycée français de Bogota a aussi équipé ses élèves voilà déjà deux ans avec des tablettes.

Nous avons cherché à acquérir ces matériels sur le marché local, notamment pour des questions de garantie, mais n'avons pas pu mener ce projet à bien parce que notre statut d'établissement en gestion directe (EGD) ne nous permet pas de contracter de prêts auprès d'institutions bancaires ou de choisir des solutions de leasing.

Notre choix s'est finalement porté vers deux fournisseurs français, qui nous ont proposé de financer sur leur propre trésorerie, sur trois ans, l'achat de 450 machines. Le marché a été conclu finalement avec la société « LDE » pour les matériels et l'achat des licences des manuels scolaires numériques.

Les 50 premières machines qui sont déjà prêtes, sont en voie d'acheminement et seront remises aux enseignants prochainement. Les autres 420 machines qui devraient partir par la suite, vont être embarquées par bateau et devraient arriver pour la fin juin, pour être progressivement remises aux élèves.

Ce déploiement suppose un certain nombre de procédures, de paramétrages des matériels, de réunions d'informations vers les parents etc. Les matériels seront progressivement remis aux élèves de la 6^e à la 3^e, réunis par demi-classes à partir du 1^{er} août.

Pour accompagner l'introduction de cette innovation, nous avons élaboré deux documents qui ont été transmis aux parents par voie électronique. Une charte informatique et Internet d'une part, et une Convention de mise à disposition et d'utilisation des machines d'autre part.

Cette convention de mise à disposition se compose d'une dizaine d'articles. Nous n'allons pas le lire dans le détail. Il vous a été adressé. Les 2/3 premiers concernent le projet. L'article 5 prévoit les conditions d'utilisation générales. L'article 6, les conditions d'utilisation dans l'enceinte de l'établissement, et l'article 7, les conditions d'utilisation en dehors de l'établissement. Les derniers

articles prévoient les conditions d'assistance, de maintenance, de garantie, en cas de perte, de vol, etc...

Ces documents seront envoyés puis présentés aux parents au cours de réunions d'information s'ils sont validés par ce Conseil d'établissement.

Les parents seront ensuite invités à signer ces documents.

Ces ordinateurs qui disposent d'une capacité de batterie importante ont été créés pour un usage scolaire, aux USA notamment. Les élèves les garderont dans leur casier à midi et les ramèneront à leur domicile le soir, pour les rapporter chaque matin chargés et prêts à l'usage.

L'accès à internet sera filtré avec le wifi installé l'année dernière. Il y a différentes bandes passantes : pour les personnels administratifs, les enseignants, les élèves, pour les invités, et chacune est filtrée avec un système pare-feu qui permet de recevoir ou non certaines informations. Au-delà de ce pare-feu, les Chromebook sont paramétrées pour interdire certains accès, notamment vers les réseaux sociaux.

Les parents devront se montrer vigilants à la maison. Leurs enfants pourront se connecter librement - car c'est l'un des intérêts de cet outil nouveau, qui leur permettra de communiquer différemment et d'échanger des documents avec leurs professeurs – mais ils resteront protégés lors de leurs navigations sur Internet grâce au paramétrage des Chromebook.

Les manuels scolaires seront installés sur ces matériels. Il s'agit d'abonnements qui seront compris dans les frais de scolarité.

Les manuels seront loués aux éditeurs à des prix compris entre 2,80 et 7 euros, s'agissant d'une location à l'année. Selon les niveaux, les élèves auront entre 4 et 7 manuels.

De nombreuses applications « apps » pédagogiques seront aussi progressivement installées au gré des demandes, des besoins des enseignants pour travailler avec cet outil en classe, en dehors, comme à la maison.

La location des manuels scolaires et la mise à disposition des Chromebook aura un coût d'environ 160 euros par élèves, facturés en deux temps, au mois d'août et de novembre.

Les appareils seront identifiés par élève, avec un numéro d'inventaire qui correspondra au numéro de série de l'appareil.

A la fin de l'année scolaire les matériels devront être remis à l'établissement pour la mise à jour des appareils et des manuels correspondant à chaque niveau de classe.

8) Divers.

-Point sur les voyages scolaires.

Cette année il y a des projets pédagogiques avec voyages :

- **Le voyage à PARIS**, pour 24 élèves de 1ere ES et L.
Les accompagnateurs : M. SANTACANA, Mme VALDMAN et Mme CHIARAMONTE
Dates : du 25 septembre au 19 octobre.
- **Le voyage à PARIS/ALPES**, pour 27 élèves de 1ère S.
 - Les accompagnateurs : M. LEBRE, Mme MOURGUE et M. FERNANDEZ.
 - Dates : du 28 septembre au 4 octobre soit 7 jours) puis à PARIS (du 4 octobre au 9 octobre, soit 5 jours).
- **Le voyage à TANDIL**, pour 33 élèves de la chorale du Lycée.
 - Accompagnateurs : María Paz Gonzalez Subero : Proviseure adjointe
Guillermo Castillo : Enseignant
Manuela Castañeda : Vie scolaire
 - Dates : du 15 au 17 août.
- **Les Rencontres de l'Aéropostale à MONTEVIDEO**, avec 5 garçons et 5 filles (total 10 élèves).
 - Accompagnateurs : Mmes LAMY et FILA.

D'autres projets pédagogiques n'ont pas de voyages.

- Au mois de novembre une dizaine d'élèves (entre 10 et 12) Seconde iront dans le cadre de l'opération ADN-AEFE passer plus d'un mois soit en France, soit à Porto et peut-être dans d'autres établissements du réseau AEFÉ (1 ou 2 demandes pour Bruxelles, et San Francisco). C'est encore un peu tôt pour définir les lieux, car nous sommes en rythme sud et il y aura des échanges avec les élèves qui entreront au lycée en septembre 2018.

-Point d'information « Sécurité ».

Un dossier a été élaboré à la demande de demande de subvention a été présenté sur les problèmes de sécurité ; un audit a été fait par les services de sécurité de l'ambassade, un certain nombre de remarques ont été faites. Le Lycée a obtenu une subvention de 75.000 euros qui va être dépensée assez rapidement puisque certains devis sont déjà arrivés et d'autres sont en cours.

La rue Juramento est un endroit qui a été déclaré faible. Les grillages seront remontés jusqu'à la sortie-secours de Juramento, et de là jusqu'au parking des professeurs, un mur plein. Les portails des rues Mendoza et Juramento seront rehaussés. Il y a la partie vitrée de l'entrée qui a été changée par des verres sécuristes.

Il reste un point sécurité à résoudre au niveau de l'école maternelle sur la rue Ramsay : au bout de l'école qu'il faudra rehausser de 40/50 cm-la partie qui fait le coin.

Toutes les fenêtres de l'infirmerie, de la salle des ordinateurs qui n'avaient pas de grillage ont été sécurisées.

-Information sur le mondial de football en Russie

A partir du 21 juin, la France jouera à 09h00 du matin et l'Argentine à 15h00 ; le 26 juin la France jouera à 11h00 et l'Argentine à 15h00 ; si l'Argentine ou la France arrivent aux 8èmes de finale, ce sera un dimanche. En conséquence, le Lycée n'a pas l'intention de libérer les cours qui seront maintenus, ni d'installer des TV dans les couloirs pour les élèves. Si les élèves souhaitent voir les matchs, ils pourront le faire en replay. Chaque parent prendra sa responsabilité.

Le 21 Juin, jour de la Fête de la Musique, beaucoup de familles retireront leurs enfants ou ne vont pas les envoyer au lycée ; par conséquent, cette fête sera décalée au 22 au matin pour l'élémentaire et au 25 après-midi pour le secondaire.

M. Raphaël BRUCHET, Attaché de coopération pour le français à l'Ambassade de France en Argentine, profite de ce Conseil d'Etablissement pour fournir quelques informations sur l'actualité de la coopération éducative franco-argentine.

Le Ministre Jean-Michel Blanquer s'est rendu en Argentine en avril dernier. Cette visite s'est réalisée dans le cadre de la première réunion du groupe de travail Education du G20. Un programme de rencontres bilatérales a également été construit. Le Ministre français entretient de très bonnes relations avec son homologue argentin.

Le Ministre Jean-Michel Blanquer a été reçu par son homologue argentin, Alejandro Finocchiaro, et par le Président de la République argentine, Mauricio Macri. Plusieurs axes de travail ont été identifiés et mentionnés comme prioritaires : la formation initiale et continue des enseignants, l'accompagnement pour la réforme de l'enseignement des mathématiques dans le système éducatif argentin, la relation éducation-culture, le numérique éducatif et les programmes audiovisuels éducatifs.

Ces projets trouvent déjà une première concrétisation avec la visite de M. Charles Torossian, inspecteur général de mathématiques et co-auteur avec Cédric Villani du rapport « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques », en mai à Buenos Aires. Le Lycée franco-argentin Jean Mermoz recevra M. Torossian pour étudier la mise en place d'un laboratoire de mathématiques au sein de l'établissement et avec plusieurs partenaires universitaires.

RÉSULTATS APRENDER (tableau en PJ Résultats APRENDER 2017)

Mme CARO informe que la direction du Lycée est très satisfaite des résultats APRENDER 2017. Les tableaux ref. Résultats APRENDER 2017.pptx joints sont très éloquents.

Classe de SIXIEME : 87% des élèves expriment un sentiment de bien-être à l'école.

En Sciences sociales : 95% des étudiants a obtenu de bons et très bons résultats et le Lycée se trouve au-dessus de l'ensemble des écoles similaires.

En Sciences naturelles : les résultats sont presque identiques à ceux des Sciences sociales.

En ce qui concerne la classe de TERMINALE, 90% des étudiants expriment avoir de bons rapports avec la plupart de ses camarades.

Langue Espagnole : 97% des étudiants a obtenu de bons et très bons résultats et le Lycée se trouve au-dessus de l'ensemble des écoles similaires.

Mathématiques : Compte-tenu du fait que nos élèves apprennent les Mathématiques en français selon l'approche française et que les élèves de Terminale Série L ne font pas de Mathématiques en Terminale, les résultats baissent par rapport à la Langue Espagnole, tout en restant satisfaisants : 69% des étudiants a atteint un bon et très bon niveau de maîtrise et notre Lycée se trouve au même niveau des écoles similaires.

-Questions DIVERSES.

-Grève du 22 Mai

Il y aura un appel à la grève le 22 mai, un certain nombre de professeurs seront grévistes au primaire et au secondaire. Le Lycée ne connaît pas encore le nom des professeurs grévistes, mais les enfants seront accueillis comme nous le faisons dans ces cas.

M. Tedesco informe que les parents souhaiteraient être informés du motif des grèves. Le Proviseur répond que ce n'est pas son rôle, mais que le motif se trouve facilement sur internet. Les représentants des personnels informent les parents qu'ils vont faire une communication dans ce sens.

La politique des remplacements : Dès qu'un professeur est absent on essaye de le remplacer.

Les stages : comme les dates sont connues à l'avance, le remplacement du professeur stagiaire peut être anticipé ; il faut signaler quand même qu'il est impossible d'envoyer 5 enseignants du primaire en stage au même moment s'il n'y a pas les 5 personnes pour les remplacer ; pour le secondaire un collègue de l'équipe pédagogique peut remplacer son collègue de la même discipline ; si cela n'est pas possible on demande au stagiaire de reprendre des heures complémentaires pour les cours qu'il n'a pas pu assurer avec les élèves durant la période de formation.

-Le projet immobilier (information donnée par M. BAUTISTA)

Le projet immobilier a été relancé avec l'AEFE pour le bâtiment de l'Elémentaire. Tout sera fait pour que la dernière étape soit faite le plus rapidement possible. Elle sera financée sur les fonds propres de l'établissement, donc, le Lycée n'est pas tributaire des fonds de l'Agence. Notre tutelle est consciente de la nécessaire dépense au regard de l'inflation du pays. On a mis dans la balance 920.000 euros sur les fonds de l'établissement.

La maîtrise d'œuvre est en train de travailler sur l'APS (avant-projet sommaire), en vue d'un appel d'offre qui puisse avoir lieu fin juin/début juillet ; l'analyse des offres, juillet/août ; le début des travaux est prévu dès le mois d'octobre/novembre et la fin des travaux à la rentrée 2019.

Les risques liés à l'inflation et aux dévaluations sont réels.

Travaux à réaliser : climatisation -système centralisé comme au secondaire- toutes les fenêtres, intervention sur la façade et les peintures intérieures.

Une problématique : ce bâtiment doit devenir celui de la maternelle ; lorsqu'une fenêtre sera posée, par exemple, il faudra pouvoir, par la suite, abattre les cloisons pour devenir une salle de classe de maternelle.

Les casiers seront changés pour pouvoir y introduire les sacs avec les chromebook.

Les bancs situés tout autour des cours d'EPS, que les élèves apprécient beaucoup, ne seront pas changés mais rénovés.

En maternelle, 2 jeux extérieurs pourraient être changés (celui avec 4 petites maisons et celui qui a des cordes pour grimper).

La cour de l'école l'élémentaire est en train d'être repeinte actuellement. Y seront ajouté des jeux, qui actuellement sont en discussion avec les délégués des classes élémentaires.

-Demande d'ouverture de la porte de Juramento dû au changement de circulation du transport scolaire, les jours de matchs de River.

Mme Bullrich : Lors de matchs de River, afin de fluidifier la circulation, les parents qui viennent chercher les élèves peuvent ressortir directement par la rue Juramento, remonter sur Libertador ou passer par le parc, au lieu de finir obligatoirement sur l'Av. Monroe qui est coupée. Si les élèves pouvaient sortir par Juramento, la sortie serait simplifiée.

Le Proviseur : C'est déjà ce qui est mis en place, de plus, la circulation de la rue Blanco Encalada est à double sens les jours de match.

Mme Bullrich demande de fermer les 2 autres sorties, et de sortir par les 2 portes de Juramento.

M. Tedesco : Un jour de match, des élèves qui sont sortis à 15h30 sont arrivés chez eux à 19h00. Les 2 matchs suivants, les bus qui sont partis par le côté, ont amélioré la situation. Il demande que la situation continue à être analysée en tenant compte que le Lycée dispose d'autres sorties que celles de la rue Ramsay.

Mme Caro informe, que le jour même du match où les élèves étaient arrivés chez eux à 19h00, elle avait assisté avec la personne chargée de l'administration de l'école Cristoforo Colombo à une réunion de voisins du quartier Belgrano avec M. Rodríguez Larreta, maire de la ville, organisée à l'auditorium de Belgrano. A la fin de cette réunion ils ont pu parler avec le maire qui les a écoutés et leur a conseillé de faire une lettre. Les deux établissements ont présenté le thème du « couloir » de Ramsay jusqu'à Dorrego et le problème de la rue Blanco Encalada. Le Lycée est aussi en contact avec INCUCAI et en outre le Commissaire de la N° 51 a travaillé pour permettre que la rue Blanco Encalada bénéficie de la double circulation. Le travail est en cours et des solutions seront trouvées.

Le Proviseur : Lors du fonctionnement ordinaire, la sortie de Juramento ne sera pas utilisée. La sécurité qu'il y a dans l'espace de la rue Ramsay dont les parents disposent pour récupérer leurs enfants est bien meilleure que celle des trottoirs, qui sont vraiment étroits, pour une sortie et tant d'élèves au même moment.

-Questions FRATERNITÉ.

Le point Education sexuelle sera traité dans les instances de la CESC.

-Contrôle des sorties.

Comment peut-on faire pour améliorer cet aspect ? Contrôle des personnes autorisées dans les lycées et dans les clubs, meilleur contrôle dans les trajets entre l'école et les bus de périscolaires.

M. PEREL manifeste l'inquiétude de Fraternité concernant les mesures que le Lycée est en train d'adopter pour contrôler que les personnes autorisées soient celles qui retireront les étudiants, et demande comment cette disposition sera mise en application. Au club GEBA les sorties des périscolaires ne sont pas contrôlées exhaustivement. Le Proviseur signale qu'au début de l'année il y a eu un ou deux parents qui cherchaient leurs enfants au club, alors qu'ils étaient déjà de retour au lycée. Il faut améliorer cette communication.

-Prévention des situations de conflits entre les étudiants.

M. Perel demande si les normes de respect envers les autres, la coexistence sans agressions, est mise en place à partir de la maternelle ou dans des instances supérieures.

Le Proviseur informe que la direction a reçu quelques inquiétudes de différentes de familles du Lycée qui insistent sur le besoin de pouvoir bien identifier les surveillants lors des récréations, pour éviter des situations de conflit. Les surveillants, depuis, portent de grands dossards rouges pour que les élèves

puissent les identifier assez rapidement. L'année prochaine on changera par quelque chose de plus jovial ou visible avec des têtes de smileys, par exemple ...

Intervention de Mme Franceschini : dans le cas de demande d'aide des enfants en cas de situation de conflit dans le cours, au moment de la pause midi, ce sont les auxiliaires qui gèrent tout d'abord, mais si c'est une situation qui se répète, on travaille sur la difficulté avec le groupe classe et avec les maîtres. Si cela ne suffit pas, la direction intervient, ou convoque les parents et, si nécessaire, on peut demander l'intervention de la psychologue scolaire. Il s'agit d'un thème toujours considéré comme très important ; toutes les classes sont concernées. Mme Giroux a fait une exposition sur la prévention du bullying.

Mme Bullrich demande à quelle étape se trouve le travail avec la Fondation ADOS (Atención Integral a la Salud Adolescente)

M. Orain : on essaye d'avancer avec l'organisation de conférences pour les élèves et un programme de capacitation pour les adolescents « formation entre pares » est appliqué (à l'étude)

M. Perel demande quel est le degré d'implémentation de la loi d'éducation sexuelle n° 26.650 « educación sexual integral », si on travaille dans le primaire ou si elle est abordée seulement au secondaire.

Mme Franceschini intervient pour informer que l'ESI, « Educación Sexual Integral » est un contenu obligatoire et transversal au Primaire. Martha Weiss nous a rendu visite pour orienter le Lycée Jean Mermoz, et maintenant on travaille sur les différentes possibles activités à développer sur ce sujet. On travaillera à partir de l'idée des droits des enfants. Mme Weiss a souligné que le travail fait actuellement au Lycée Mermoz est très positif et remarquable au regard de ce qui se fait dans d'autres écoles de la ville de Buenos Aires.

D'autre part l'infirmière et la psychologue scolaire travaillent avec les professeurs de biologie et vont dans les salles de classe à partir de la 6ème pour faire des présentations sur le thème.

-Dépénalisation de l'avortement (présentation faite par Mme Ana CARO).

A la demande des élèves, deux conférences-débat ont été organisées sur deux aspects du projet de la loi de dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse :

- le mardi 15 mai le lycée a reçu le juriste et sociologue M. Roberto Gargarella avec les élèves de 1ère et terminale ; cette intervention était notamment centrée sur le projet de loi au regard de ce que permet la constitution argentine. Au-delà, il s'agissait d'aider les élèves à penser à cette question dans sa complexité et de leur permettre d'échanger avec M. Gargarella.

-le lycée fait le choix d'inviter pour une 2ème conférence-débat sur le même thème-, le Docteur Barbara Finn (Hospital Británico), pour aborder ce débat sous les aspects biologiques. L'intervention du Dr. Finn, permettra d'afficher une position équilibrée et d'éclairer les élèves dans ce débat complexe, à quelques jours du vote au parlement. Le Docteur Finn est intervenue face aux députés dans le cadre du

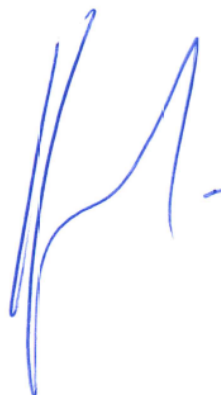
débat national organisé au parlement le mois dernier. Cette deuxième conférence-débat aura lieu le vendredi 8 juin pour tous les élèves de lycée souhaitant librement y assister.

Le Proviseur clôture le Conseil d'Etablissement et remercie les Membres et ses Adjoints, qui n'y seront plus présents lors du prochain Conseil d'Etablissement : M. ORAIN, après 4 ans au lycée, rejoindra le département des Hautes Alpes (Académie d'Aix-Marseille) où il exercera les fonctions de Proviseur dans un Lycée professionnel, Mme CARO prendra sa retraite, et M. BAUTISTA, après 5 ans au Lycée Jean Mermoz, rejoindra le lycée français de Bruxelles.

Il les remercie très chaleureusement pour leurs engagements durant toutes ces années passées au lycée, et leur souhaite bonne chance pour leurs nouvelles aventures.

M. Joachim DE SOUSA

Proviseur



Mme Paula SARACINO

Secrétaire



Mme Maria Pia LACAZE

Secrétaire

